

c. Vitamine D

MODULE 8

Le lait maternel fournit tout ce dont votre bébé a besoin. Dans certains cas, des vitamines sont recommandées.

La vitamine D aide à avoir des os et des dents en santé. Santé Canada recommande de donner un supplément de vitamine D à tous les nourrissons qui sont allaités et ce, dès la naissance. Vous devriez continuer de lui en donner jusqu'à ce que son alimentation lui fournisse suffisamment de vitamine D à partir d'autres aliments ou qu'il atteigne l'âge d'un an.

Pour plus d'information concernant les suppléments de vitamine D, consultez un professionnel de la santé (ex : médecin, pharmacien, diététiste ou nutritionniste).